



Marié (CONJOINT FRANCAIS) avec un QTF

Par **waalid**, le **29/03/2014** à **21:27**

Bonjour,
pour être bref je suis Algérien , 22 ans , rentré en France en 02/2009 a l'age de 17 ans et demis avec un visa Français

j'ai fais une demande pour une régularisation 01/2013 car depuis que je suis en France j'ai toujours était a l'école dans un lycée général , mais j'ai demander un carte VPF Car j'ai mon père ici en France mais pas français avec une carte de 10 ans avec mes 2 demis-frère et une demis sœur

après 9 mois d'attente j'ai reçu un OQTF en mois de septembre 2013

j'ai pas fais de recoure rien.

La sa fait presque 1 mois que je me suis mariée avec une française (sa va faire un an et demis qu'on est ensemble)

et aussi elle est enceinte de Moi bien sur

de 3 mois et une semaine.

ce que je voudrais savoir en toute urgence S.V.P

1 - es-que la même si je suis mariée , et que bientôt je serais Papa , Je suis expulsable car j'ai un OQTF ?

Si oui, Pourquoi ? ou non , Pourquoi ?

2 - es-que je dois attendre 1 an (septembre 2014) pour pouvoir déposé un autre dossier auprès de la préfecture ?

3 - quels sont les démarches que je dois faire ?

Je vous remercie d'avance

Cordialement.